

## Performance et pilotage stratégique



### Pascal FORTOUL

Directeur Général des Services  
de la Communauté  
d'Agglomération du Pays Voironnais  
38 Isère

La démarche de performance peut être définie comme la capacité à atteindre des objectifs préalablement fixés, exprimés en terme d'efficacité socio-économique et environnementale, de qualité de service ou d'efficience de la gestion.

La démarche de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais s'inscrit dans cette définition.

La Communauté entend mettre en place un dispositif de pilotage au sein duquel **l'allocation de ressources** sera un élément central en intégrant 4 dimensions fondamentales que sont **les objectifs, les moyens, les résultats, l'impact** auprès de la population.

Il s'agit donc pour la Communauté, comme le précise Candice BROTEL, directrice du pôle « ressources et pilotage stratégique », « de s'assurer de l'efficacité et de l'efficience de la dépense publique sachant

qu'aujourd'hui les moyens sont limités au regard des besoins toujours plus importants, la dimension de la qualité des services au travers de la mesure de la satisfaction des usagers représentant une mesure de l'impact de nos politiques publiques auprès de nos concitoyens ».

#### S'inspirer de la Lolf

Même si le secteur local n'entre pas, juridiquement, dans le champ d'application de la LOLF, les enjeux de la performance de la gestion et de la transparence démocratique en matière de finances publiques sont également partagés par les collectivités locales. En la matière, les collectivités demeurent libres d'adopter des mesures originales et d'innover en termes de recherche de la performance.

Le rapport Migaud-Lambert remis au Gouvernement en novembre 2006, dresse un premier bilan et indique

que « la LOLF inspire de nombreuses collectivités locales souhaitant moderniser leur gestion. Il ressort des expérimentations en cours que ces collectivités adoptent, à partir de principes communs de gestion orientée vers les résultats, des organisations très différentes les unes des autres en raison de leurs spécificités. Il est préférable d'accompagner ces expérimentations plutôt que de tenter de les formater dans un moule commun qui découragerait leurs promoteurs ».

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais s'inscrit dans cette perspective et cette expérimentation possible.

Le Directeur Général des Services, Pascal FORTOUL estime « que l'intercommunalité a une formidable occasion de prouver son ingéniosité et son adaptabilité car il s'agit souvent de structures récentes qui n'ont pas eu le temps de "sédimer" un volume important de politiques publiques.

Il est relativement simple pour la Communauté de parfaitement identifier ce que sont les missions, programmes, actions, d'en définir les objectifs et les critères de performance, au regard du projet de territoire qui reste le fondement d'une intercommunalité réussie »...

## Les objectifs poursuivis par la Communauté

La Communauté s'est appliquée à définir les objectifs poursuivis dans la mise en œuvre d'une telle démarche et donc à délimiter le cadre du travail à entreprendre.

En effet, il n'existe pas « une » démarche type mais « des » démarches que chaque collectivité définit en fonction de son histoire, de son territoire, de son projet.

La Communauté s'est fixée 4 objectifs :

- **Mieux définir nos politiques publiques** : articuler le projet de territoire, le modèle de développement et les objectifs des politiques publiques. Définir les résultats attendus et les moyens nécessaires : piloter l'allocation de ressources.
- **S'assurer que l'allocation de ressources correspond aux priorités préalablement définies** : Déclinaison du projet de territoire en objectifs et résultats attendus, définir les indicateurs de résultats, piloter l'allocation de ressources au niveau de chaque politique publique, mesurer l'impact sur la population comme sur le territoire.
- **Être en capacité de renoncer à des politiques publiques** : celles dont le résultat et l'impact sont sans

intérêt au regard du modèle de développement et être en capacité de réallouer la ressource sur les priorités ; réinterroger les objectifs, redéployer les ressources, mettre en place une revue générale des politiques publiques.

- **Permettre une meilleure articulation entre les résultats, l'impact (compte administratif) et la préparation budgétaire à venir.**

## Les différents chantiers d'ici mi. 2009

Au regard de ce qui existe déjà au niveau de la Communauté du Pays Voironnais et de son projet : notion d'allocations de ressources, d'indicateurs d'efficacité, mesures de la satisfaction des usagers, pacte financier et fiscal, agrégation et évaluation des politiques publiques dans le cadre de la contractualisation... Les chantiers, au cours de l'année à venir, seront les suivants :

- Déclinaison, au regard du projet de territoire, des politiques, des missions, programmes et actions en associant les indicateurs ;
- Inclure cette déclinaison dans la procédure budgétaire ;
- Conduire l'évaluation des politiques publiques ;
- Mesurer l'impact de la mise en œuvre de ce dispositif sur l'organisation de la structure, sur les profils de poste.

Un chantier qui devrait être opérationnel dans le cadre de la préparation budgétaire 2010 sachant que la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais a fait le choix d'être accompagnée dans cette démarche par un cabinet extérieur.

### Contacts :

- Candice BROTEL, Directrice pôle « ressources et pilotage stratégique » : 04 76 93 17 78
- Pascal FORTOUL, Directeur Général des Services : 04 76 93 17 11

## Pascal FORTOUL

Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais  
38 Isère

